

LE MIRACLE EUCHARISTIQUE DES ULMES (2/2)

- *Constance de Mgr Arnould • Le curé tiraillé entre émotion et conversion*
- *Le même portrait du Christ depuis dix-sept siècles*
- *Une dévotion eucharistique persistante jusqu'au XX^e siècle*



Le miracle eucharistique survenu aux Ulmes le 2 juin 1668, après avoir connu une rapide notoriété soutenue paradoxalement par le zèle d'un libraire protestant et de tout le parti janséniste, finit par perdre tout crédit notamment en raison de la vie scandaleuse du curé, laquelle devait jeter l'ombre du doute sur un miracle pourtant examiné et approuvé par l'évêque diocésain.

L'abbé Grandet, aidé providentiellement par un miracle identique survenu à Marseille en 1714, publia 45 ans après les faits une *Apolo-gie* qui devait sauver la mémoire du miracle pour la suite des siècles. Après avoir investigué toutes les circonstances de l'événement, il prouve la vérité de l'apparition par des arguments tant historiques que logiques ou théologiques :

L'argumentaire de l'abbé Grandet

Devant faire face au septicisme généralisé, l'abbé Grandet dut réfuter les deux grandes objections répandues dans l'opinion publique, à savoir la fourberie du curé aux mœurs scandaleuses, et le prétendu revirement de Mgr Arnould :

- M. Nezan, le curé des Ulmes, fut soupçonné de magie en raison de sa conduite déréglée. Cependant, lorsqu'il comparut devant les juges, sa vie fut examinée de près, et il ne fut jamais accusé ni soupçonné de magie. Aucune cause de cet ordre ne peut donc être invoquée dans ce miracle ;

- On avançait souvent que Mgr Arnould s'était rétracté après avoir approuvé le miracle. Mais celui-ci protesta plusieurs fois par écrit contre cette prétendue rétractation quant à la vérité du miracle, notamment dans une lettre à M. Gautier de Brûlon, gentilhomme angevin, du 28 juillet 1672, ou à Mme Rousseau, Supérieure des Filles de la propagation de la foi, datée du 17 juillet 1674 ;

- Mgr Arnould fit une visite aux Ulmes en 1682, à l'occasion de laquelle il examina l'hostie. Notons que la niche dans laquelle elle se trouvait était fort humide, ne voyant jamais le soleil, et étant enclose dans un mur fermé par une porte de bois, donc dans des conditions qui ne devaient pas permettre à l'hostie de se conserver longtemps. Mgr Arnould fit ouvrir l'ostensoir, en sortit la custode, et la frappa trois ou quatre fois sur sa main pour voir si les espèces tombaient en poussière. Faisant alors rentrer tous les fidèles dans l'église, il leur fit une petite exhortation, exposant que c'était véritablement une chose miraculeuse que cette hostie subsistât si long-

temps, sachant qu'une hostie ne peut habituellement se conserver plus de cinq ou six ans dans un environnement sain.

- Enfin, 15 années après les faits, en juin 1683, à l'occasion d'un synode diocésain, il fit réimprimer une seconde fois sa lettre pastorale de 1668 et la distribua solennellement à tous les curés, voulant ainsi réfuter toutes les fausses rumeurs à ce sujet.

Arguments doctrinaux

- Certains ont considéré l'apparition des Ulmes comme un prodige démoniaque. Mais quel intérêt aurait eu le démon de faire croire à un mystère qu'il essaye de discréditer depuis la sainte Cène du Jeudi-Saint, en particulier vis-à-vis des calvinistes qui tenaient synode à deux lieues de là ? Un tel prodige diabolique aurait eu pour effet de les porter à croire au dogme catholique de la transsubstantiation !

- Si le démon de l'erreur avait été chassé par le démon de la fausseté et du mensonge, son règne aurait été divisé et détruit ! Cet argument s'apparente au précédent : si le démon qui veut nous faire douter de la présence réelle avait été chassé par celui qui veut faire passer pour vrai un faux miracle eucharistique, alors ces démons s'anéantiraient mutuellement ;

- Comment les anges déchus auraient-ils osé s'approcher et se jouer d'un Sacrement si saint et si redoutable, devant lequel les anges de lumière eux-mêmes tremblent de respect en l'adorant ?

- Jésus-Christ s'est livré aux hommes dans ce sacrement pour leur servir d'aliment et de nourriture, leur abandonnant le pouvoir d'en faire l'usage qui leur plaît. Mais il ne s'est pas confié aux démons qui n'ont

aucun pouvoir sur l'Eucharistie.

Ressemblance avec des portraits antérieurs

M. Grandet rapporte ensuite la ressemblance des apparitions des Ulmes et de Marseille avec trois portraits établis du vivant de Notre-Seigneur. Nous conviendrons que ces ressemblances ne constituent pas des preuves en elles-mêmes, mais elles établissent une correspondance au moins troublante entre des portraits distants de dix-sept siècles...

Le premier, qui est une description, avait été envoyé par le Procureur du roi Hérode en Judée, Publius Lentulus, au Sénat de Rome sous le règne de Tibère, empereur de 14 à 37. Cette description, rapportée par saint Eutrope – qui était de



Vitrail du miracle
église des Ulmes

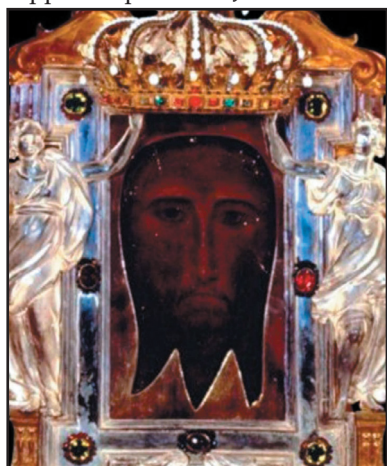
ceux qui saluèrent l'entrée de Notre-Seigneur à Jérusalem le dimanche des Rameaux, avant d'évangéliser les Gaules – bien que non retenue comme authentique par les *savants*, était considérée véritable par Denis le Chartreux (le *docteur extatique*) entre autres. L'évêque d'Angers Gabriel Bouvery l'avait insérée dans le Bréviaire d'Anjou en 1551. Elle n'est pas sans rappeler la description des Ulmes et de Marseille :

Il a paru ici dans nos jours, et il paraît encore un homme d'une grande vertu, nommé Jésus-Christ, que les peuples appellent "Prophète de Vérité" et ses disciples "Fils de Dieu", qui ressuscite les morts et guérit toutes sortes de maladies. C'est un homme d'une droite et haute stature, ayant le visage si vénérable, que tous ceux qui le regardent l'aiment et le craignent ; il a les cheveux de la couleur de noisette, ou d'aveline mûre, plats jusqu'aux oreilles, et depuis les oreilles tant soit peu rouges et frisés flottant sur les épaules, partagés sur le front à la façon des Nazaréens. Il a le front large, uni et serein, avec un visage sans rides et sans tache, qu'une rougeur modeste rend agréable. Il n'y a aucun défaut dans son nez ni dans sa bouche. Il a la barbe épaisse, mais elle n'est pas plus longue que celle d'un jeune homme, de la couleur de ses cheveux, partagée au milieu du menton. Ses regards sont simples et d'un homme mûr ; ses yeux bleus et étincelants. Il est terrible quand il menace, doux et affable quand il fait la correction à quelqu'un. Il est gai, sans perdre la gravité. On l'a vu souvent pleurer ; mais jamais rire. Il a les bras bien proportionnés à son corps, et les mains si belles qu'elles font plaisir à regarder. Il est grave et modeste dans ses entretiens, mais ils sont rares.

Étant les héritiers des siècles des lumières, du cartésianisme, du rationalisme et autres substituts de la mécréance, adoptons le scepticisme de nos savants universitaires, et nions donc l'antiquité deux fois millénaire de cet écrit. Restent alors deux solutions : ou bien celui-ci provient d'une vision postérieure mais réelle d'une âme privilégiée, et alors cette description conforte les miracles eucharistiques des Ulmes et de Marseille, ou bien elle est l'œuvre d'un méchant faussaire avide de tromper les générations des siècles à venir. Mais dans ce dernier cas, le mystère ne fait que s'épaissir ! Comment en effet un récit sorti de l'imagination de ce faussaire anonyme, à une époque fort reculée, pourrait-il correspondre à la description de deux manifestations divines distantes de plusieurs siècles et de milliers de kilomètres ?

Un portrait de Notre-Seigneur... fait par lui-même !

Le second portrait auquel fait référence M. Grandet est un dessin fait par Notre-Seigneur Lui-même. L'histoire est rapportée par saint Jean-Damascène : Abgar, roi d'Édesse,



Le mandilion d'Abgar

avait envoyé au Christ un peintre afin qu'il lui rapportât les traits de son visage. Mais l'artiste se trouva dans l'impossibilité de les représenter en raison du grand éclat de lumière qui émanait de lui. Alors Notre-Seigneur prit un linge, le mit sur son visage, et y imprima ses traits. Il le fit alors parvenir à Abgar joint à une lettre dont le contenu était le suivant :

Si tu veux voir ma face corporellement, je t'envoie l'image de mon visage transformée sur le lin, afin que par celle-ci tu apaises l'ardeur de ton désir, et ce que tu as entendu dire de moi n'est pas du tout impossible.

La tradition de ce mandilion, qui se trouve au Vatican dans la chapelle privée des papes, est universelle, les Souverains Pontifes l'ont soutenue, et des miracles sans nombre furent obtenus par ce moyen. Il en existait trois copies à Angers du vivant de l'abbé Grandet. Et celui-ci atteste l'identité de ces représentations avec l'apparition des Ulmes et celle de Marseille.

Le troisième portrait du Christ sur lequel M. Grandet s'appuie pour prouver la conformité de l'apparition des Ulmes avec la physionomie du Sauveur est le voile de sainte Véronique. Bérénice était une noble femme venue de Bazas, près de Bordeaux, pour voir le Messie dont on lui avait rapporté les miracles. Mais elle arriva un peu tard : c'est sur le chemin du Calvaire qu'elle aperçut le Sauveur ployant sous le poids de sa croix, le visage couvert de sueur, de sang et de crachats. Prise de compassion, elle retira son voile pour lui essuyer le visage, lequel s'imprima miraculeusement sur le tissu. Et comme ce voile était plié en trois, il y eut trois impressions de la Sainte-Face. On rebaptisa alors Bérénice *Véronique*. Or M. Grandet note que cette image de la *Véronique* a tous les traits du visage, des cheveux et de la barbe, qui sont marqués dans les figures de Notre-Seigneur, qui ont paru aux Ulmes et à Marseille, et en celle que Jésus-Christ envoya à Abgar.

L'apologie de M. Grandet, appuyée par le Christ Lui-même dans son miracle de Marseille, allait enfin rétablir l'authenticité de celui des Ulmes dans les esprits. Il reste cependant un mystère qui mérite d'être élucidé : pourquoi Notre-Seigneur s'était-il ainsi manifesté par les mains d'un prêtre aussi scandaleux ?

Le cas du curé Nézan

M. Grandet répond en objectant que tous les miracles relatés dans la Sainte Écriture ont été réalisés en présence des plus grands pécheurs, soit pour les éclairer et les convertir, soit pour les confondre, ou les punir, ou les rendre inexcusables. Il ajoute même que *Dieu a parfois donné aux méchants le pouvoir de faire des miracles qui, étant des grâces gratuites, ne sont pas toujours donnés pour sanctifier ceux qui les reçoivent, mais qui sont pour la sanctification de ceux qui les voient faire. C'est ainsi que les docteurs tiennent communément que Judas reçut le pouvoir de faire des miracles, et qu'il en fit aussi bien que les autres apôtres.*

Qu'advint-il donc du curé de la paroisse des Ulmes, l'abbé Nicolas Nézan ? Ce miracle servit-il à l'éclairer et le convertir, ou bien à le confondre, le punir et le rendre inexcusable ? Ce miracle était-il pour sa sanctification, ou seulement celle de ses fidèles ?

Avant le salut du Saint-Sacrement, en ce 2 juin 1668, l'intéressé avait passé presque tout le jour enfermé avec sa malheureuse paroissienne, au su de tout le monde.

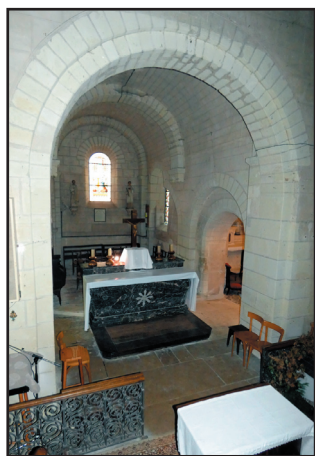


La porte en bois devant la niche ayant abrité l'hostie miraculeuse

Hélas ! Il semble que la faveur dont il fut gratifié ne lui fit pas réformer son cœur. Non qu'il fût insensible à cette grâce qui lui fournit l'occasion de réitérer des actes de foi les plus sincères, avec abondance de larmes, mais entre l'émotion et la conversion, il y a parfois un abîme...

Nous savons que Mgr Arnould, malgré ses nombreux mandements apostoliques, ne parvint jamais à endiguer la dépravation d'une partie importante du clergé de son diocèse (cf. Petites chroniques n° 37, 38 et 39). Quant au curé Nézan, l'exposition de sa situation au grand jour, dont le miracle fut l'occasion, ne lui permit pas de poursuivre son commerce malhonnête en toute quiétude.

Ainsi, près de trois mois après l'apparition, M. Nicolas Nézan fut déféré devant la justice et accusé d'une *incontinence scandaleuse jointe à un cas privilégié* (un cas privilégié est un péché grave dont l'absolution ne peut être donnée que par un évêque). Mgr Arnould le fit prisonnier et un procès fut instruit par M. Guy Lanier, Official du diocèse. La sentence le démettant de sa cure fut rendue le 2 septembre 1668. Emmené à Saumur, il fit appel au Parlement de Paris et fut conduit à la Conciergerie, puis condamné à l'amende honorable devant l'église des Ulmes, au bannissement perpétuel, et à fonder une lampe ardente devant le Saint-Sacrement dans l'église des Ulmes.



L'église des Ulmes

Il ne demeura que quelques mois à la Conciergerie, et, une fois libéré, la misérable pécheresse avec qui il avait eu commerce le fut trouver à Paris où ils vécurent ensemble encore quelque temps...

Il ne demeura que quelques mois à la Conciergerie, et, une fois libéré, la misérable pécheresse avec qui il avait eu commerce le fut trouver à Paris où ils vécurent ensemble encore quelque temps...

Que devint-il par la suite ?

M. Grandet livre le témoignage intéressant d'un prêtre angevin, M. Marin Jacquelot, qui rencontra M. Nézan à Paris en 1672 :

J'étais à Paris en 1671 et 1672, et pour n'y pas perdre le temps, je prenais encore quelques traités en Sorbonne. Pendant le séjour que je fis, Urbain de La Chapelle, religieux de l'abbaye de Saint-Nicolas près d'Angers, qui avait demeuré longtemps aux Ulmes dans une maison dépendante de cette abbaye, vint à Paris pour défendre le Prieuré-Cure de Pincé-en-Anjou qu'on lui disputait. Comme nous étions parents et amis dès notre tendre jeunesse, nous nous voyions souvent, étant logés assez proche l'un de l'autre, lui en la rue de la Huchette, et moi au haut de la rue Saint-Jacques. Un jour qu'il m'était venu voir, descendant ensemble cette rue, nous rencontrâmes proche la rue de Saint-Séverin le curé des Ulmes que je ne connaissais point. M. de La Chapelle et lui se donnèrent réciproquement beaucoup de marques de joie de cette rencontre, parce qu'il y avait longtemps qu'ils ne s'étaient vus. Je demandai à M. de La Chapelle qui était ce prêtre à qui il témoignait tant d'amitié, il me dit que c'était le curé des Ulmes, et alors afin de nous mieux entretenir ensemble nous entrâmes dans une maison de la rue Saint-Séverin, où M. de La Chapelle demanda en riant au curé des Ulmes des nouvelles du commerce qu'il avait eu autrefois avec une certaine créature. Sur la réponse qu'il fit, qui n'était pas d'un homme tout à fait pénitent, je lui dis :

— Il me semble, Monsieur, que si j'avais vu un miracle comme celui dont on dit que vous avez été témoin oculaire, je serais tout sanctifié.

Dans le même instant les larmes lui vinrent aux yeux, et il me dit en pleurant :

— Ne soyez pas surpris si je pleure, vous ne savez pas ce que c'est que d'avoir vu des miracles : cela se fait d'une manière si vive et si naïve, qu'on en est pénétré pour longtemps !

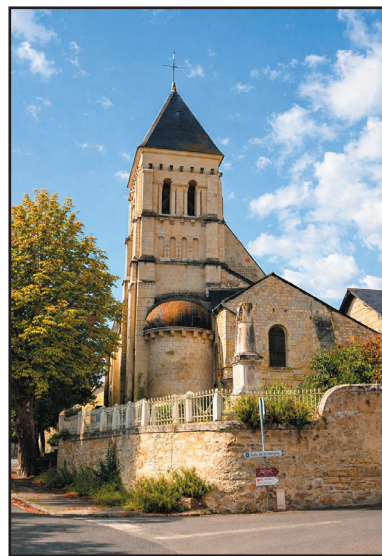
Nous voyons par ce témoignage que M. Nézan, quatre ans après le miracle, avait certes rompu ses relations malhonnêtes, mais ne s'était cependant pas affranchi de l'affection au péché qui rend le repentir bien difficile. L'histoire ne dit pas comment il termina sa vie. Peut-être a-t-il encore besoin de nos prières...

Des grâces reçues

Quant aux autres protagonistes de l'apparition, on peut s'étonner que M. Grandet ne relate aucune conversion de protestants dans une région qui en était bien pourvue. Le prêtre angevin avait en effet à cœur leur conversion, et il relate notamment dans ses *Considérations et pratiques de piété* tout un argumentaire tiré de la Sainte Écriture pour confondre leurs erreurs sur la Sainte-Eucharistie. Malgré ce silence, il est toutefois difficile de penser qu'aucun huguenot ne soit revenu à la vraie foi à l'occasion de ce miracle qui leur semblait tout destiné...

En revanche, M. Grandet rapporte quelques grâces insignes reçues ou attribuées aux Ulmes. Citons les deux principaux cas :

M. Delaunay, prêtre d'une grande vertu, directeur de l'Hôpital général de cette ville [d'Angers], mort âgé d'environ 74 ans, m'a dit et m'a donné son certificat, signé de sa main, en date du 7 mai 1710, que quelques mois après cette apparition, il lui prit une fièvre très violente, qui dura près de 50 heures, qu'il eut la pensée de faire vœu que, s'il plaisait à Dieu de le guérir, il irait à pied en remercier Jésus-Christ au Saint-Sacrement dans l'église des Ulmes de Saint-Florent ; qu'aussitôt qu'il eut fait ce vœu, sa fièvre cessa sans qu'il en eut après aucun accès ni ressentiment ; qu'il ne le put accomplir que 13 ou 14 mois après, parce que sa femme étant morte (car il était alors marié), il prit la résolution de se faire prêtre, et qu'il lui fallut du temps pour se préparer à la tonsure ;



L'autre cas concerne une Madame Baudry, femme pieuse de condition :

Mme Baudry y allait pour demander une grâce très singulière à Dieu, qu'elle obtint (...). Cette grâce que demandait à Dieu Madame Baudry était un second fils, parce que n'ayant alors qu'un garçon âgé de 10 à 12 ans, très infirme, elle craignait de le perdre ; quelque temps après elle obtint un second garçon, qui est présentement M. Baudry, Lieutenant général du Présidial d'Angers.

C'est ainsi que M. Grandet sauva la mémoire du miracle eucharistique des Ulmes, dont plus personne ne douta après.



Le Congrès eucharistique de 1901 au Ulmes

Épilogue

La suite de l'histoire de la sainte hostie des Ulmes nous amène aux heures sombres de la Révolution.

Le 8 fructidor an IV (25 août 1796), la cure est vendue à Joseph Lamoureux, l'ancien curé. Celui-ci avait prêté le serment avant de se marier à dame Françoise Fillatreau, avec qui il eut une fille née aux Ulmes en 1795. Il s'installa ensuite au Puy-Notre-Dame où il emporta l'ostensoir contenant l'hostie du miracle.

On retrouva celle-ci après la tourmente en 1833. Mais l'hostie n'ayant plus ni forme ni apparence de pain, l'évêque d'Angers, Mgr Montault des Isles, donna ordre au curé du Puy-Notre-Dame de la consommer.

Mais l'histoire de la dévotion eucharistique aux Ulmes ne s'arrête pas là : en 1878, Mgr Freppel, toujours désireux de renouer avec les traditions d'avant la Révolution, relança aux Ulmes les pèlerinages et les adorations solennelles qui perdureront jusqu'au XX^e siècle. En 1901, du 4 au 9 septembre, eut lieu un Congrès eucharistique international à Angers, dont la clôture solennelle se tint aux Ulmes. En 1907, Mgr Rumeau y érigea une confrérie. Au mois de juillet

1933, durant le Congrès Eucharistique National, une séance entière fut dédiée au miracle de 1668. Des pèlerinages ou rassemblements pour honorer le Saint-Sacrement ont lieu aux dates anniversaires, comme ce fut le cas notamment à l'occasion du trois-centième anniversaire en 1968.

Aujourd'hui, Les Ulmes est un petit village oublié que le passant traverse en ignorant tout de cette histoire. Lorsqu'on vient de Saumur en direction de Doué-la-Fontaine, il serait alors peut-être bien de nous arrêter devant cette église où Dieu manifesta sa divinité, en considérant qu'il n'a pas dédaigné de le faire devant un grand pécheur... peut-être pire que nous !

Jean de Jacquilot

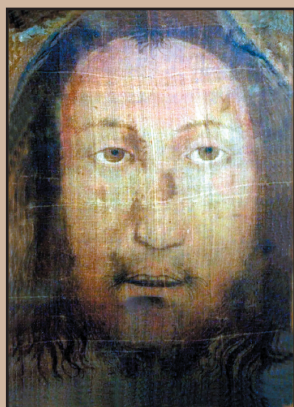
Bibliographie :

♦ Abbé Joseph GRANDET, *Dissertation apologétique sur l'apparition miraculeuse de N. S. Jésus-Christ arrivée au Saint-Sacrement en la paroisse des Ulmes de Saint-Florent près de Saumur le 2 juin de l'année 1668, 1715* ♦ Abbé Claude PELLOUCHOU, *Le Miracle eucharistique des Ulmes-Saint-Florent*, Bulletin Le Rocher, juin 2018 ♦ Isabelle BONNOT, *Un miracle eucharistique en Anjou au 18^e siècle : Le miracle des Ulmes*, Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest, Tome 90, n° 1, 1983 ♦ Mgr Gaston de SÉGUR, *La France au pied du Sacré-Cœur et du Très-Saint-Sacrement*, ESR.



Célébration du tricentenaire en 1968

Un autre visage du Seigneur



Au Sud-Est de Rome, dans les Abruzzes, un petit village nommé Manoppello abrite une bien curieuse relique : le *Volto Santo*, ou 'Saint Visage'.

Le voile qui représente ce visage recèle bien des mystères. Sa matière est de byssus marin, des fibres de coquillages qui ont la caractéristique de ne pouvoir être peints. Et de fait, les études scientifiques ont révélé l'absence de toute peinture, de tout pigment ou de quelque substance

synthétique sur ce voile... polychrome ! Cas unique au monde, ce voile est transparent, on peut le regarder d'un côté ou de l'autre ; il réagit de manière étrange à la lumière : à contre-jour, il est transparent, et face au soleil, il semble tissé de fils d'or ; en 1703, on décida de remplacer son cadre en bois par un cadre en argent. L'opération à peine réalisée, le visage disparut. Alors on le remit sur son cadre en bois : l'image réapparut.

Mais d'autres surprises nous attendent : le *Volto Santo* se superpose admirablement sur le visage du suaire d'Oviedo et du Linceul de Turin : mêmes dimensions au millimètre près, avec des traits semblables, comme la barbe arrachée et le nez cassé. Mais une différence notoire avec la relique de Turin : cette dernière porte la marque de pièces de monnaie sur les yeux, tandis qu'ils sont ouverts à Manoppello.

Quant à son origine, ne serions-nous pas devant le visage du Christ à l'instant où il rouvre les yeux avant de rendre glorieux son divin corps ? Une chose est certaine : cette image est achéropoïète, c'est-à-dire non faite de main d'homme.

Au dire de Padre Pio, le '*Volto Santo*' de Manoppello est certainement le plus grand miracle que nous ayons sous les yeux.

Une douceur nimbée de tristesse marque le regard du Christ. Comme le note l'abbé François-Marie Chautard¹, le seul regard que le Christ nous a laissé est ce regard aimant et douloureux de sa passion, le regard, non du souverain juge, non du transfiguré, non du divin maître prêchant les béatitudes, mais celui de l'Agneau immolé. Mais un regard appelle un regard. Si le Christ nous regarde avec l'œil du bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, il attend un autre regard, d'amour et de reconnaissance.



Superposition du *Volto Santo* et du linceul de Turin

J. de J.

¹ Abbé François-Marie CHAUTARD, *Une relique méconnue et surprenante*, Le Chardonnet n° 356, Mars 2020.